



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 30769

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui indiquer le nombre d'accidents de la route survenus au carrefour de la route départementale 20 et de la route départementale 142 situé sur la commune de Richerenches dans le Vaucluse, de 1985 à 1998. Il souhaiterait en outre que lui soit précisé le degré de gravité de chacun des accidents répertoriés.

Texte de la réponse

Entre 1985 et 1998, trois accidents corporels ont été recensés au carrefour des routes départementales 20 et 142, situé sur la commune de Richerenches, dans le Vaucluse. Chacun de ces accidents a impliqué deux véhicules légers. Pour le premier, qui a eu lieu le 3 novembre 1987, le bilan s'est établi à un blessé grave. Pour le second, qui s'est produit durant la nuit du 13 octobre 1991, le bilan a fait état de trois blessés légers. Peu après, le 1er novembre 1991, une collision s'est traduite par un blessé grave et deux blessés légers. Il faut préciser enfin que ce carrefour a fait l'objet d'un aménagement en giratoire mis en service en juin 1999.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30769

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 1999, page 3241

Réponse publiée le : 18 octobre 1999, page 6061